

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Matière d'incontinence

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Contexte:** ce sont les conditions d'acceptation du matière d'incontinence.

### CONDITIONS

#### Autorisé:

- Déchets d'incontinence
- Déchets de langes (langes jetables, baby-lingettes de soins)
- Surmatelas
- Sacs LDPE blancs (pour la collection des déchets d'incontinence)

#### Non autorisé:

Les déchets provenant des hôpitaux

- Papier, plastique, déchets résiduels
- Déchets dangereux
- Pantalons stretch
- Gants
- Serviettes hygiéniques
- Poches de recueil d'urine
- Fractions liquides

**Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:**

- Déchets résiduels

### TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.